

cerises

ROUGE, AIGRE-DOUX - N° 94 - VENDREDI 28 JANVIER 2011

LE MERLE MOQUEUR

Qu'est-ce que la sarkosine?
Une molécule dont
la présence signale certains
cancers. Elle est pas belle
la vie?

AGENDA

→ 29 janv. Rennes
[Forum Front de gauche Education](#)

→ 28-30 janv.
[Séné FSL \(Morbihan\)](#)

→ 28-29 janv. Orly
[Etats généraux du service public](#)

→ 28-29 janv. Paris
[Une crise de civilisation ?](#)

→ 03 fév. Paris
[L'art là où on ne l'attend pas](#)

→ 03 fév. Paris
[Le travail en question](#)

→ 4-5 fév.
[Collectif d'animation ACU](#)

À LIRE SUR COMMUNISTESUNITAIRES.NET

→ Action politique - initiatives
[Appel racisme - immigration - sans-papiers](#)

→ Monde
[Dakar : FSMS et FSM](#)
[Turquie : Droits humains et politiques](#)
[Denise Hamouri à MAM](#)

→ Communisme
[Alain Badiou](#)
[la politique communiste,](#)
[c'est de travailler aux jointures](#)

SUPPRESSION DES ALLOC OU COMMENT LÉGITIMER L'ÉCHEC

Réforme de l'organisation des enseignements et des programmes du primaire au collège aux contenus appauvris, réforme des disciplines au lycée, suppression effective d'une année de formation pour l'obtention du baccalauréat professionnel, suppression de la formation pédagogique des enseignants... à cette longue liste non exhaustive s'ajoute aujourd'hui la suppression des allocations familiales pour cause d'absentéisme. Sarkozy nous avait prévenus, s'adressant aux parents dans la lettre aux éducateurs au lendemain de son élection : « Les parents seront soutenus et aidés à chaque fois qu'ils en auront besoin pour l'éducation de leurs enfants... » « Mais si ils sont livrés à eux-mêmes, nous abandonnerons les aides... ». On voit aujourd'hui cette idée répressive aboutir sur le plan législatif. Elle s'inscrit dans une campagne idéologique qui accompagne les réformes structurelles.

Il faut légitimer l'échec, le renvoyer à l'individu : celui-ci serait essentiellement dû à un « manque de travail » ou de « motivation », c'est la culture du mérite individuel. Il faut culpabiliser les familles qui « ne s'occupent pas de leurs enfants », les enseignants de « leur immobilisme pédagogique », les syndicats et « leur corporatisme ». L'école de l'employabilité c'est celle qui distille un savoir parcellisé qui correspond à la nature du poste de travail. Quant aux autres, ceux qui sont sortis du système scolaire à un niveau inférieur de qualification, voire sans aucune qualification, ils seront affectés aux métiers d'exécution et aux tâches pénibles et non qualifiées car « La part des emplois peu qualifiés ou requérant une qualification d'ordre essentiellement comportemental ou relationnel demeurera considérable à l'avenir » (Rapport Thélot). Ceux-là devront accepter leur sort. L'école leur aura appris à penser qu'ils sont seuls responsables de leurs échecs. Ils occuperont des postes de travail peu qualifiés pour des salaires dérisoires : comment revendiquer plus lorsqu'on est persuadé que l'on ne vaut pas plus, que l'on est responsable de son propre échec ? Notons que le concept « d'égalité des chances » à l'opposé de l'égalité des droits sert à ce formatage des cerveaux. ● BERNARD CALABUIG

D'AUTRES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES SONT POSSIBLES

Les Départements peuvent développer des actions publiques fortes et utiles qui tournent le dos aux politiques libérales. Pistes par domaines, exemples de mesures concrètes et, cerise sur le gâteau, estimations des coûts.

La campagne des élections cantonales est engagée en vue du scrutin des 20 et 27 mars. Dans le cas des départements ruraux comme des départements urbains, de nombreuses propositions peuvent être mises en débat par les candidats de la gauche d'alternative. Pas seulement sur le volet de positions symboliques de résistance aux politiques libérales de l'Etat et de l'Union européenne : des propositions socialement utiles et efficaces, à porter contre la tentation de se conformer à la perspective d'assèchement des finances publiques locales. Une exigence transverse : concevoir le Département non comme un simple guichet de prestations mais comme un acteur politique, favorisant les processus porteurs de sens, confortant les exigences d'émancipation, renforçant la capacité des acteurs locaux et des habitants à agir et à décider, en sachant les limites d'une intervention institutionnelle ayant ces objectifs.

Bien sûr, chaque département est différent : les réalités de la Creuse et celle du Val-de-Marne ne sont pas les mêmes. Pourtant, tous les Conseils généraux peuvent mettre en œuvre des politiques innovantes, tant dans leurs champs de compétences obligatoires qu'au titre de la clause de compétence générale (que le pouvoir central combat sur tous les fronts, notamment par la mise en cause de toutes les possibilités de trouver des recettes pour développer l'action publique).

Pour chaque mesure proposée, nous faisons figurer une estimation du coût annuel (c'est un ordre de grandeur qui vaut, disons, pour un département de taille moyenne) : ■ : des dizaines de mil-

liers d'euros. ■■ : des centaines de milliers d'euros. ■■■ : quelques millions d'euros. Précisons enfin que la majorité des mesures proposées relèvent de politiques où interviennent des partenaires, institutionnels ou non, dont l'avis détermine en partie au moins les possibilités de réalisation.

Accueil de la petite enfance

Les crèches sont en général du ressort des Communes, mais les Départements n'en peuvent pas moins développer des prestations d'aide aux familles pour la prise en charge des frais de garde chez les assistants maternels, en complément des aides des Caisses d'allocation familiale. Ils peuvent aussi favoriser le développement du multi-accueil et d'offres diversifiées correspondant aux besoins des familles. Là où existent encore des crèches départementales, ils devraient avoir une action volontariste pour l'accueil des enfants handicapés, favoriser les actions éducatives, mais aussi encourager la participation des parents à la vie des crèches (y compris sur le volet des orientations éducatives). Enfin, les Départements ont la responsabilité de l'agrément et de la formation des assistants maternels : dans ce domaine, il s'agit de mobiliser des moyens suffisants pour des dispositifs de qualité.

Exemple de mesure : élaborer et mettre en œuvre un plan de soutien à l'accès aux modes d'accueil de la petite enfance (incluant une prestation complémentaire

à celle de la CAF). Coût : ■■■ .

Autre exemple de mesure : généraliser la participation effective des parents à la vie des crèches, y compris à la réalisation de leurs projets éducatifs. Coût : ■ .

Protection maternelle et infantile

Domaine phare de compétence des Départements, le champ de la PMI est aujourd'hui maltraité, avec un tissu de centres de PMI fatigué et des professionnels qui subissent les conséquences

Une exigence transverse : concevoir le Département non comme un simple guichet de prestations mais comme un acteur politique, favorisant les processus porteurs de sens, confortant les exigences d'émancipation, renforçant la capacité des acteurs locaux et des habitants à agir et à décider.

de la fragilisation de l'offre de soins (nombreuses fermetures de maternité, manque de pédiatres, territoires où l'offre de médecins généralistes est gravement insuffisante...). Relancer les politiques de protection maternelle et infantile, mais aussi de planification familiale, ce qui passe notam-

ment par le recrutement de professionnels, est un enjeu de société majeur pour le bon déroulement de la grossesse, la qualité de la relation de la mère à l'enfant, le développement du jeune enfant, l'épanouissement de la sexualité, la maîtrise de la fécondité, la prévention des infections sexuellement transmissibles, l'accompagnement à la parentalité. De plus, si la prévention sanitaire a été en partie recentralisée, il est possible de conventionner avec l'Etat pour des actions plus volontaristes financées par lui.

Exemple de mesure : redéployer la présence de la PMI dans les quartiers où

l'offre de soins est fragilisée. Coût : ■■ à ■■■■ .

Autre exemple de mesure : mettre en place des actions de prévention sanitaire en direction d'une part du grand public, d'autre part de publics cibles - migrants, précaires, femmes seules... - sur des enjeux majeurs de santé publique : la prévention et le dépistage de la tuberculose, la prévention des infec-

tions sexuellement transmissibles, celle des cancers, la vaccination, la prévention bucco-dentaire. Coût : ■■.

Prévention

En lien avec leurs compétences obligatoires, et au-delà de la prévention sanitaire, le Département peut être un acteur majeur de la prévention en direction du grand public, notamment des jeunes. Certains Départements ont mis en place, par exemple, des actions solides de prévention des conduites à risques, qui s'adressent aux jeunes de 15 à 25 ans en particulier.

Exemple de mesure : créer des espaces de prévention, anonymes et gratuits, à destination des 15-25 ans. Coût : ■■ à ■■■■ .

Le coût d'une politique publique

L'estimation du coût d'une politique publique, départementale par exemple, est difficile. Du côté des dépenses, elle combine les dépenses directes (sommes affectés directement à une prestation, une opération, un dispositif), les coûts de personnel et les coûts indirects (logistique, bâtiment, système d'information, communication...). Mais des recettes peuvent venir en atténuation de ces coûts, en provenance de l'Etat (dans le cadre de compensations spécifiques ou de dotations généralistes), d'autres collectivités locales, de l'Union européenne, d'autres organismes, voire des personnes bénéficiaires de l'action (crèches, personnes âgées...).

Une politique publique est généralement conçue dans une logique pluriannuelle. Elle suppose souvent, au moins au départ, une dépense d'investissement (pour aménager un lieu d'accueil, par exemple), puis des postes consacrés à l'accueil du public et/ou à la gestion (le coût d'1 poste de catégorie A peut être estimé à 60 000 euros ; celui d'1 poste de B : 42 000 euros ; celui d'1 poste de C : 38 000 euros) et une dépense récurrente de fonctionnement (pour faire tourner le lieu d'accueil).

Si vous faites campagne pour les élections de mars 2011, et que vous voulez chiffrer les coûts de vos projets, n'oubliez pas qu'en tout état de cause, vous ne connaissez pas dans le détail les conditions dans lesquelles ils seront mis en œuvre. Des ordres de grandeur suffisent, à charge pour l'administration départementale d'étudier les conditions de leur réalisation : chacun son rôle !

Aide sociale à l'enfance

Compétence majeure des Départements, l'aide sociale à l'enfance comporte en particulier la prise en charge des enfants en danger, les politiques de prévention des difficultés des familles et des enfants, ainsi que le dispositif de signalement des enfants en danger. La difficulté actuelle est que les dispositifs et les professionnels sont submergés par les situations d'urgence, là où il faudrait mobiliser des moyens importants en prévention primaire. Réaffirmer la priorité à la prévention, par rapport à la réparation, constitue une orientation fondamentale.

Exemple de mesure : développer la prévention spécialisée, en lien avec les villes, par l'intermédiaire d'associations locales. Coût : ■■ à ■■■■ .

Autre exemple de mesure : développer des lieux d'accueil ouverts, facilement accessibles, évitant les placements en urgence dans des structures d'hébergement. Coût : ■■■■ .

Autre exemple de mesure : développer les dispositifs de sensibilisation et de formation contre les violences envers les enfants. Coût : ■ à ■■ .

Personnes âgées, personnes handicapées

Au moins cinq grands enjeux communs aux actions en direction des personnes âgées et aux personnes handicapées doivent être soulignés :

► l'enjeu de la qualité des établissements, domaine de co-responsabilité avec les Agences régionales de santé

dans lequel les Départements sont peu nombreux à avoir des politiques ambitieuses. Cela inclut le développement de structures d'accueil de jour, de lieux adaptés aux personnes ayant la maladie d'Alzheimer... ;

► l'enjeu du soutien aux aidants, familiaux et professionnels ;

► l'enjeu de la prévention et de la lutte contre la maltraitance ;

► l'enjeu d'un développement très important des services d'aide à la personne, tout en combattant l'actuelle dérive mercantile de ce secteur ;

► l'enjeu des parcours de vie pour les personnes, contre le saucissonnage des problématiques et des prestations.

Les sommes nécessaires pour des politiques ambitieuses dans ces domaines sont très importantes : ■■■■ .

Concernant spécifiquement les personnes âgées. Si les Départements sont pour le public âgé un délivreur de prestations, comme l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et l'aide sociale à l'hébergement (ASH), ils ont aussi désormais en charge la coordination gérontologique.

Exemple de mesure : établir ou généraliser les dispositifs de coordination gérontologique existant pour couvrir l'ensemble de la population âgée. Coût : ■■ .

Autre exemple de mesure : développer l'accès à la téléassistance pour toutes les personnes âgées qui le souhaitent. Coût : ■■ .

Concernant spécifiquement les personnes handicapées. Au travers des Maisons départementales pour les personnes handicapées (MDPH) et des services départementaux dédiés aux personnes handicapées, le Département a un rôle clef pour délivrer les prestations de compensation de la perte d'autonomie, dont la prestation de compensation du handicap (PCH) actuellement en pleine montée en charge. Au-delà de ce rôle important de guichet d'aides financières, il peut favoriser la mobilisation des familles et des acteurs en faveur des personnes handicapées.

Exemple de mesure : soutenir le développement du tissu associatif en faveur des personnes handicapées. Coût : ■■ .

Autre exemple de mesure : mettre en place des prestations de conseils et de soutiens aux familles. Coût : ■■ .

Autre exemple de mesure : développer les services de transports spécialisés. Coût : ■■

Lutte contre toutes les discriminations

Dans les domaines que ses élus considèrent comme importants, le Conseil général peut décider d'actions volontaristes. Peu nombreux sont ceux qui jusqu'à présent se sont investis dans la prévention et la lutte contre toutes les discriminations, alors que les portes d'entrée pour les constater et faire levier contre elles, notamment par l'accès aux droits fondamentaux, sont nombreuses (crèches, collèges, PMI, service social...). Tous les services du Département en contact avec des usagers peuvent être impliqués dans une telle action.

Exemple de mesure : créer une entité dédiée à l'animation des actions des services du Département en matière de lutte contre les discriminations. Coût : ■ à ■■.

Egalité Femmes – Hommes

Face aux violences envers les femmes, les Départements ont un rôle clef à jouer au travers notamment des activités de la protection maternelle et infantile et du service social. Là aussi, tous les services du Département en contact avec des usagers peuvent être impliqués.

Exemple de mesure : créer un observatoire des violences envers les femmes pour médiatiser la situation des femmes, mobiliser les professionnels. Coût : ■ à ■■.

Autre exemple de mesure : ouvrir des consultations de victimologie. Coût : ■

Insertion

En charge de la gestion du revenu de solidarité active (RSA, qui a remplacé le RMI), les Départements ont aussi la responsabilité des politiques d'insertion sociale, tandis que Pôle emploi a en charge l'insertion professionnelle (domaine que bien des Départements ont aussi investi). La période actuelle de restriction budgétaire conduit certains Départements à réduire leurs actions en matière d'insertion sociale, et parfois à privilégier le maintien de leurs actions d'insertion professionnelle au détriment de l'insertion sociale. Cette orientation conduit à aider les personnes les plus proches de l'emploi tandis que les personnes qui en

sont plus éloignées sont appelées à être destinataires des secours exceptionnels ou d'aides sociales, sans ambition d'insertion. Dans ce domaine, un enjeu clef est l'égalité de traitement des personnes, quels que soient leurs parcours et situations.

Exemple de mesure : développer conjointement les actions d'insertion socioprofessionnelle et d'insertion sociale (tout en interpellant Pôle emploi concernant l'insertion professionnelle). Coût : ■■ à ■■■.

Autre exemple de mesure : soutenir massivement les dispositifs de formation lourds ayant un fort taux de sorties positives (vers l'emploi ou une meilleure insertion sociale), au lieu de privilégier uniquement les dispositifs à efficacité immédiate en direction des personnes les moins en difficulté. Coût : ■■ à ■■■.

Habitat

Les Départements ont en charge le Fonds de solidarité logement (FSL), mais la compétence de l'habitat relève pour l'essentiel des Communes (et regroupements de Communes). Cependant, des Conseils généraux développent des politiques volontaristes d'aide à la construction de logements sociaux et de soutiens à l'accès au logement de certains publics (jeunes, handicapés, femmes seules...). Il est aussi possible d'aider les bailleurs sociaux en finançant des postes d'assistants sociaux pour intervenir en amont des procédures d'expulsion. Enfin, les Départements ont une responsabilité importante pour l'élaboration et la mise en œuvre de schémas d'accueil des gens du voyage, domaine que beaucoup sont jusqu'à présents réticents à investir (sans parler des refus de nombreuses Communes).

Exemple de mesure : mettre en place une aide à la construction de logements sociaux, sous condition bien sûr de mobilisation des autres acteurs concernés (Etat notamment). Coût : ■■ à ■■■.

Autre exemple de mesure : financer des postes de travailleurs sociaux pour la prévention des expulsions locatives. Coût : ■■.

Autre exemple de mesure : planifier la création de places destinées à l'accueil des gens du voyage. Coût : ■■.

Restauration et gratuité scolaire

Outre la gestion des bâtiments et des personnels techniques des collèges, les Départements ont en charge - entre autres - la restauration scolaire des collégiens. C'est une porte d'entrée majeure pour des actions éducatives et préventives. Il existe aussi un enjeu fort pour contribuer à combattre les inégalités entre les classes sociales par des mesures en faveur de la gratuité scolaire (équipement des élèves).

Exemple de mesure : mettre en place (s'il n'existe pas) un système de quotient familial pour ramener le coût du repas par jour et par collégiens à 1 euro. Coût : ■■ à ■■■.

Autre exemple de mesure : mettre en place ou amplifier les mesures de gratuité pour les matériels de base des collégiens, lorsque ceux-ci ne sont pas couverts par des aides existantes. Coût : ■ à ■■.

Autre exemple de mesure : mettre en place l'accès généralisé à un ordinateur portable (maintenance, logiciel, accès au net compris) de tous les collégiens qui n'en disposent pas. Coût : ■■.

Autre exemple de mesure : mettre en place un programme de prévention de l'obésité auprès des collégiens. Coût : ■■.

Culture, sports, loisirs

La plupart des Conseils généraux mènent des politiques culturelles, sportives et de loisirs. C'est la nature des projets soutenus qui diffère d'un département à l'autre : politiques plus ou moins élitistes tant du point de vue de l'offre que des publics, ou au contraire politiques visant l'accès de tous à des dispositifs et une offre ambitieuse ; ouverture à la diversité des cultures actuelles ; variété des dispositifs ; lien avec les publics scolaires... Les Départements peuvent aussi contribuer à fédérer les acteurs culturels et sportifs.

Exemple de mesure : favoriser l'émergence d'acteurs culturels portant des projets innovants. Coût : ■ à ■■

Autre exemple de mesure : soutenir l'ouverture et la mise en réseau de médiathèques. Coût : d'un simple soutien à des projets existants (Coût ■) au portage aux côtés des communes de projets structurants (Coût ■■■).

Autre exemple de mesure : accompagner le développement des pratiques sportives amateurs généralistes et/ou en direction de populations spécifiques (incluant des investissements en matière de gymnases

et autres équipements). Coût : ■ à ■■.

Voirie

Le rôle des Départements en matière de voirie a été conforté par la récente vague de décentralisation, avec le transfert de nombreuses routes nationales jusqu'à présents gérées – et souvent laissées mal entretenues – par l'Etat. Dans ce domaine, de nombreuses initiatives peuvent être prise, en lien avec les exigences de développement durable, de sécurité routière ou encore d'aménagement du territoire. Cependant, les coûts des projets de modernisation ou de requalification de la voirie sont considérables.

Exemple de mesure : travailler la complémentarité entre transports en communs. Coût en fonction des projets, dans le cadre de politiques partenariales. Coût : ■■■■.

Autre exemple de mesure : développer systématiquement les circulations douces et itinéraires cyclables (maillage des territoires urbains). Coût : ■■ à ■■■■.

Autre exemple de mesure : développer les actions en matière de sécurité routière (en direction des collégiens, des personnes âgées...). Coût : ■ à ■■.

Aménagement et cadre de vie

Les Départements ne sont pas en première ligne sur les questions d'amé-

ment mais ils peuvent être des acteurs importants de toutes les concertations et des projets d'aménagement d'intérêt départemental.

Tout un volet d'une action départementale de la gauche d'alternative devrait concerner le soutien aux associations et contre-pouvoirs locaux, soit dans le cadre des politiques menées par domaines, soit au titre en faveur de la citoyenneté.

et des fleuves,

Autre exemple de mesure : soutenir les acteurs et associations agissant dans le domaine du cadre de vie. Coût : ■ à ■■.

Espaces verts et biodiversité

Certains Départements gèrent en direct ou contribuent au financement d'espaces verts. Tous peuvent soutenir les acteurs de la préservation de la biodiversité et les défenseurs de la nature.

Exemple de mesure : développer des actions d'éducation à l'environnement en direction des familles et des collégiens. Coût : ■ à ■■.

Autre exemple de mesure : soutenir les acteurs associatifs de la préservation de la biodiversité, de la faune et de la flore... Coût : ■ à ■■.

Coopération internationale

Domaine dédié à la communication et aux voyages des élus ou champ d'expression de la solidarité entre les peuples, la coo-

pération internationale est constamment prise entre deux feux. Pour les candidats de la gauche alternative, la coopération internationale doit être respectueuse des cultures des peuples, être centrée sur des échanges mutuellement avantageux, prendre pleinement en compte les exigences du développement durable (de la préservation de la planète au combat contre les inégalités).

Exemple de mesure : mettre en place des projets concrets mobilisant simultanément les acteurs concernés sur le territoire départemental et les forces vives intéressées dans des collectivités locales de pays du Sud. Coût : ■ à ■■.
Autre exemple de mesure : mettre en place un pôle dédié à la culture de la paix pour favoriser toutes les initiatives locales ayant pour ambition de valoriser le vivre ensemble et de prévenir la violence. Coût : ■ à ■■.

A côté des autres domaines où les Conseillers généraux peuvent décider de politiques relevant selon eux de l'intérêt de la population (patrimoine culturel, citoyenneté, développement économique, politique de la ville, action foncière, technologies de l'information et de la communication...) et de la mise en oeuvre des compétences obligatoires des Départements, tout un volet d'une action départementale de la gauche d'alternative devrait concerner le soutien aux associations et contre-pouvoirs locaux, soit dans le cadre des politiques menées par domaines, soit au titre du soutien à la citoyenneté. Au-delà de dispositifs participatifs qui sont souvent de simples dispositifs de communication institutionnelle... ● GILLES ALFONSI

Cerises est édité
par les Communistes unitaires
contact.cerises@gmail.com

Noyaux de cerises : Gilles Alfonsi,
Michèle Kiintz, Roger Martelli,
Philippe Stierlin, Catherine Tricot,
Arnaud Viviant.



Faites passer les Cerises !

Invitez vos collègues, vos amis et toute la famille à recevoir
Cerises en écrivant aux griottes : contact.cerises@gmail.com

... ET SURTOUT... UNE BONNE SANTÉ !

S'agissant de la situation française, il est excessif de parler de système « de santé », ce n'est plus qu'un système « de soins ». C'est d'ailleurs bien là la terminologie officielle ... Et le problème !

La réalité matérielle qu'exprime ce glissement sémantique de la «santé» au «soin», c'est la prise de contrôle de la totalité de la filière médicale - à commencer par la formation des futurs médecins - par les industriels du médicament ; ce que dénonce justement le communiqué du SMG⁽¹⁾, mais en restant dans la logique du «soin» plus que de la «santé» : la médecine occidentale a à ce point perdu de vue ce qu'est la santé que ses praticiens sont, pour la plupart, incapables de penser la santé hors du recours systématique au médicament. Mais l'intérêt bien compris de ces capitalistes particuliers que sont les industriels du médicament n'est pas du tout que nous soyions «en bonne santé» : leur intérêt véritable, c'est que « nous vivions le plus longtemps possible tout en hébergeant le plus grand nombre possible de pathologies. Pathologies qu'il n'est pas question de juguler, il s'agit, autant que faire se peut, d'en dissimuler, pour un temps donné, les effets les plus indésirables au moyen des molécules appropriées qu'ils se font un devoir de nous vendre au prix fort ... puisque, de toute évidence, notre vie en dépend ».

La santé c'est autre chose, en faire un objectif politique suppose de s'intéresser à tout ce qui, en amont, est source de dérèglement et d'affaiblissement des organismes individuels, causes premières de la plupart des pathologies aujourd'hui traitées par la chimie : un travail stressant et répétitif voire dangereux, des rythmes de vie et de sommeil chaotiques, une nourriture industrielle pathogène, l'abus de produits psychotropes (particulièrement l'alcool et ... les médicaments), une activité physique et sportive insuffisante, une dose quotidienne d'avachissement télévisuel, l'exposition permanente à des polluants toxiques, mutagènes, cancérigènes, etc ... Sans oublier la possible responsabilité de la vaccination enfantine à outrance dans les nouvelles patho-

logies liées au dérèglement du système immunitaire (genre sclérose en plaques). Produire aujourd'hui une « politique de santé » qui soit autre chose qu'un objet de communication ou un dispositif clientéliste, suppose de s'attaquer prioritairement à tout cela, c'est-à-dire « produire un autre modèle de développement (humain) ». Et cela est d'une actualité d'autant plus brûlante que les mouvements de concentration capitalistiques qui font converger les industriels du pétrole, du médicament et de l'agrobusiness nous promettent l'horreur sanitaire et alimentaire pour demain.

Or, il est à craindre que la publicité dont «bénéficie» l'affaire Servier-Médiator ne serve de prologue aux attaques promises par Sarkozy contre la Sécu, confinée qu'elle est, depuis des décennies - par une Assemblée nationale où le corps médical est sûrement celui qui est le plus représenté - dans le rôle de tirelire de l'industrie pharmaceutique (la meilleure preuve en est le non-remboursement de l'ostéopathie alors qu'il est de notoriété publique qu'aucune équipe sportive ne se déplace plus sans son staff d'ostéopathes, mais, pour « le commun », ça serait vraiment de la confiture donnée à des cochons ! Il vaut bien mieux gaver ad vitam aeternam le populo souffrant de toute la batterie des anti-douleurs qui, eux - rassurons-nous ! -, sont remboursés).

Je pense que la Sécu - en tant que système solidaire de santé publique - ne pourra pas être défendue avec succès si cela ne s'accompagne pas d'une bataille pour éradiquer le « fétichisme du médicament » de la réflexion générale en matière de «santé» - et non pas de soin ! Et comme je me souviens avoir entendu certains de ses défenseurs dont la sincérité ne fait aucun doute avancer à plusieurs reprises l'idée que «l'augmentation des « dépenses de santé » était en soi une bonne chose : le signe d'une société plus civilisée», je pense que cette bataille devra aussi être gagnée contre nous-mêmes : si, depuis 15 ans, la collectivité avait fait l'économie des dépenses

dites «de santé» liées au remboursement du Médiator en interdisant la commercialisation, personne - excepté Servier - n'aurait eu à s'en plaindre. (D'une manière générale, «l'augmentation des dépenses» n'indique aucunement une meilleure satisfaction des besoins : tout ce qu'on peut en déduire, c'est que la vente de marchandises a produit une plus grande quantité de valeur dans le secteur concerné, c'est-à-dire que la reproduction élargie du capital s'y porte bien, merci pour elle.)

Conformément à l'idée qui en a été développée plus haut, il n'y a pas de raison pour que la santé coûte nécessairement très cher (au contraire, c'est la mauvaise santé qui est coûteuse), par contre il est fort probable qu'elle ait fort à voir avec la construction d'une alternative sociale et écologique (les deux ensemble, pas chacune son tour ni côte à côte, mais bien ensemble), et d'abord en ce qui concerne la production, les conditions concrètes de production, les rapports de production de ce qui est nécessaire à notre reproduction en tant que personnes vivantes.

(1) <http://www.smg-pratiques.info/Communiqué-du-19-janvier-2011-II.html>

→ **Appel.** « Pour une dynamique populaire du Front de gauche : engageons nos énergies citoyennes ». « Il faut chasser la droite du pouvoir en 2012. Massivement présente dans les mobilisations contre la réforme des retraites, cette exigence lance à la gauche un défi auquel elle ne peut se dérober : elle doit se rassembler pour lutter contre les effets de la crise dans laquelle nous plonge un capitalisme dépassé par sa propre cupidité et son aveuglement, et ouvrir une véritable alternative politique. Ce ne sera pas facile. La désespérance et la colère ont creusé un fossé profond entre les couches populaires et la gauche, nourrissant l'abstention et la protestation sans perspectives politiques. Impossible de surmonter cet obstacle sans s'engager sur des mesures qui s'attaquent énergiquement à l'accumulation des richesses et des pouvoirs entre les mains de quelques uns et restaurent concrètement les valeurs de liberté, d'égalité, de solidarité et de justice sociale. La création du Front de gauche a fait naître un espoir qui s'est manifesté aux élections européennes et régionales. Que cet espoir grandisse et il marquera le paysage politique. Il remettra les attentes populaires au centre d'une véritable alternative de gauche dont la construction dépasse sa forme actuelle pour mobiliser des millions de femmes et d'hommes dans la perspective d'un véritable Front citoyen et populaire. C'est pourquoi, membres ou non de partis ou d'autres organisations démocratiques, nous souhaitons aller au-delà d'un soutien au Front de gauche pour en devenir pleinement parties prenantes. Nous avons des idées, de l'énergie, des liens avec des milliers de femmes et d'hommes dans notre pays. Rassemblons nos forces avec pour projet de construire et de gagner ensemble. En nous engageant personnellement, nous pouvons donner naissance à une véritable dynamique politique et citoyenne. Les responsabilités des partis constitutifs du Front de gauche sont essentielles. L'une d'elles, à notre sens, est de faire en sorte que soit créé le cadre qui nous permettra de nous lancer dans la bataille. Un cadre auquel il sera possible d'adhérer directement sans autre condition que de partager les objectifs fondamentaux du Front de gauche. Un cadre dans lequel nous pourrions faire valoir nos idées et démultiplier sur tout le territoire des milliers d'initiatives citoyennes de rassemblement pour faire vivre un nouvel espoir à gauche et l'enraciner ».

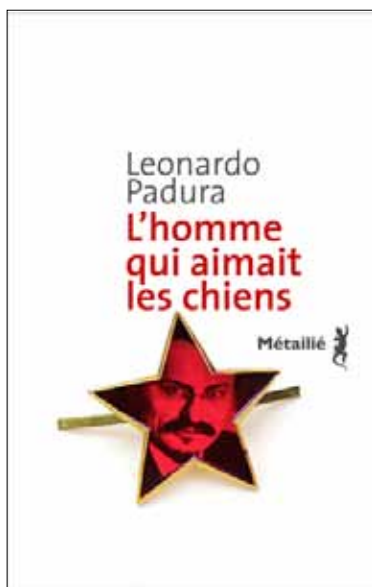
Signataires : Gérard Alezard (syndicaliste), Nils Anderson (militant associatif), Ariane Ascaride (comédienne), François Asensi (député-maire de Tremblay-en-France), Gérard Aschiéri (syndicaliste), Jacques Blin (militant associatif), Bernard Bloch (comédien, metteur

en scène), Gérard Boulanger (Avocat), Magyd Cherfi (artiste), Patrice Cohen-Séat (président d'Espaces-Marx), Pierre Concialdi (économiste), Jacques Cossart (économiste), Claude Debons (syndicaliste), Bernard Defaix (militant pour les services publics), Sophie de La Rochefoucauld (comédienne), Valérie de Saint Do (journaliste), Christian Digne (journaliste), Jean-Michel Drevon (syndicaliste), Jean-Michel Ducomte (avocat), Hélène Franco (magistrate), Robert Guédiguian (cinéaste), Jeannette Habel (Universitaire), Alain Hayot (sociologue, conseiller régional PACA), André Jaeglé (scientifique), Madeleine Jaeglé (cadre de soins), Gisèle Jean (syndicaliste), François Labroille (conseiller régional IdF), Richard Lagache (éditeur), Frédéric Lebaron (sociologue), Didier Le Reste (Syndicaliste), Philippe Maingault (militant associatif), Roger Martelli (historien), Anne Mesliand (syndicaliste universitaire, conseillère régionale PACA), Claude Michel (syndicaliste), Gérard Mordillat (écrivain), Dominique Noguères (militante associative), Jacques Lerichomme (syndicaliste, Conseiller régional PACA), Claude Mazauric (historien, professeur émérite), Simone Mazauric (philosophe et historienne des sciences, professeure émérite), Alain Obadia (membre du Conseil économique, social et environnemental), Laurence Paché (Conseillère régionale du Limousin), Michel Pinçon (sociologue), Monique Pinçon-Charlot (sociologue), Sophie Ponthieux (économiste), Jacques Ralite (sénateur), Jacques Rigaudiat (économiste), Michel Rousseau (militant associatif), Jean-Louis Sagot-Duvaurox (philosophe, homme de théâtre), Marie-Jean Sauret (psychanalyste), Georges Séguy (syndicaliste), Jean-Christophe Sellin (Conseiller municipal de Toulouse), Evelyne Sire-Marin (magistrat, militante associative), Francis Sitel (responsable de revue), Juliette Triicot (juriste), Marcel Trillat (journaliste, réalisateur), Louis Viannet (syndicaliste), Marie-Christine Vergiat (députée européenne), Marie-Pierre Vieu (éditrice), Louis Weber (syndicaliste), Serge Wolikow (historien), Francis Wurtz (député européen honoraire), Malika Zédiri (militante associative)

→ **Badiou dans l'Humanité**, comme en écho à l'entretien avec Anicet Le Pors publié dans Cerises (n° 93). Question : « Vous faites une critique assez acerbe de la conception de l'État socialiste, du parti ou de l'État parti. La question de l'État, dans le marxisme, est une question essentielle. » Réponse du philosophe : « Bien sûr, c'est une question cruciale. Il est évident que la question qui est de savoir quel est le rapport entre État et société civile, la nature de classe de l'État, le pouvoir d'État, tout cela est très important. Ce que je

pense cependant, c'est que l'on ne peut pas réduire la question de la politique à la question de la prise du pouvoir d'État. Il y a eu une expérience historique là-dessus, qui a compté, qui a été très importante mais qui a été aussi, par beaucoup d'aspects, très négative, et qui montre que cette question de l'État ne peut pas être substituée à toutes les autres et que ce n'est pas simplement le passage d'une forme d'État à une autre qui est en question mais une question beaucoup plus profonde de réorganisation de la société tout entière qui ne peut pas se faire sous la férule d'un État despotique ou terroriste. Le concept qui est sur le gril, c'est le concept, aujourd'hui, de dictature du prolétariat : c'est le concept d'une phase dictatoriale à travers laquelle on brise le vieux et on crée le nouveau. Cette phase dictatoriale semble avoir dévoré à la fois ses agents, ses acteurs et ses partisans dans une généralisation de l'usage de la violence qui n'a pas été féconde. Je reviens sur cette question de l'État comme une question qui est à nouveau ouverte. Aujourd'hui, les révolutionnaires de tout acabit et de toutes tendances, les protestataires même, n'ont pas sur la question de l'État une vision claire. Il faut commencer un peu avant le problème de l'État, c'est-à-dire, en réalité, à : « Où en sommes-nous de la question de l'organisation ? » D'un point de vue pratique, c'est le point essentiel. Le parti comme organe entièrement ordonné à la prise du pouvoir d'État, que ce soit d'ailleurs le parti qui envisage cela par la violence comme c'était le cas des partis léninistes, ou que ce soit le cas du parti qui l'envisage dans la modalité pacifique et parlementaire : le parti comme machine à prendre le pouvoir ne me semble pas un organisme approprié à l'avenir communiste. »

→ **Gérin pour l'union large.** André Gérin, qui critique l'objectif du Front de gauche qui, selon lui serait de limiter le rassemblement autour du Parti socialiste, a une conception du rassemblement beaucoup plus large : « Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les communistes et les gaullistes ont su se rassembler. Pour rompre avec la politique pétainiste de Nicolas Sarkozy, je n'ai pas aujourd'hui d'a priori au rassemblement. Y compris à faire des bouts de chemin politique avec des républicains. C'est d'ailleurs une pratique que j'effectue déjà sur diverses questions, comme la nation, la sécurité ou encore la place de l'islam, qui est la deuxième religion de France ». Et d'affirmer qu'il « faut que le Parti aille à la reconquête des milieux populaires et notamment des électeurs communistes qui votent aujourd'hui pour le Front national ».



Ed. Métaillé, 672 p. - 24 €

Au premier abord *L'Homme qui aimait les chiens* est un roman. Avec une de ces idées folles ou géniales qu'on ne trouve que dans les romans ou dans la vie : un Cubain tombe sur Ramon Mercader, l'assassin de Trotsky, qui promène ses chiens sur une plage de La Havane. C'est presque vrai, cela a même vraiment eu lieu, mais pas sans. L'affaire est lancée, la révélation se fait peu à peu.

La traduction est sortie ce mois-ci, et le livre « rencontre son public », comme on dit.

Padura est déjà connu en France depuis 1997 avec *Electre à La Havane*, roman policier qui évoquait les interdits littéraires, sexuels et le pouvoir dans l'œil désabusé du flic des bas-fonds havanais Mario Conde.

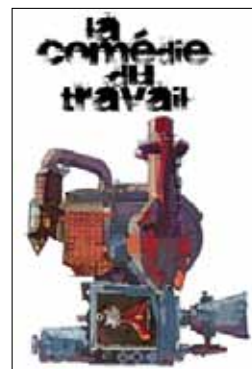
L'Homme qui aimait les chiens est un roman très classique mais presque plus sanglant que les romans policiers du même Padura. Plus sanglant parce qu'il nous jette au visage la défaite de la guerre d'Espagne jusqu'à plus soif, avec ses meurtres contre les républicains non-inféodés à Staline. Il fallait le dire et Padura écrit là peut-être une œuvre engagée, avec ses lourdeurs ou son a-littérature, parce que l'engagement veut œuvrer, poursuit un objectif, soigne un mal.

Pour le militant banal formé au sein d'un PC, le trotskysme est une concurrence à mépriser (« dont l'étude approfondie témoignerait déjà d'une dissidence »), médiocre (« qui n'a jamais gouverné contrairement aux PC, quoi qu'on en pense »), et confuse (« partagé en d'infinites courants, contrairement aux PC, comme chacun sait »). S'il en est ainsi du trotskysme, il en va de même de Trotsky, sinon que les hasards de l'histoire l'ont placé temporairement à la tête de l'Armée rouge, chose tout de même éminemment respectable.

Sans le savoir, Padura nous parle aussi de la dissidence. Journaliste à *Juventud Rebelde*, le journal de la Jeunesse communiste de Cuba, chef de rédaction de *la Gaceta de Cuba*, la revue de l'Union des Ecrivains et Artistes de Cuba, il est issu du sérail, comme disaient les soviétologues vulgaires. Et il parle crûment de ce qui fait mal aux communistes, de Cuba mais de partout ailleurs. Parce que les communistes ont oublié de respecter les questions qu'ils se posent, Padura les rappelle avec insistance. C'est salutaire.

● **VINCENT DUGUET**

Lire également l'analyse de Laurent Lévy sur le site communistesunitaires.net



Le cinéma l'Ecran vous présente la 11ème édition des journées cinématographiques dionysiennes **FESTIVAL «EST-CE AINSI QUE LES HOMMES VIVENT?»** sur le thème cette année de **LA COMEDIE DU TRAVAIL** du 2 au 8 février 2011 au **Cinéma l'Ecran**

Autour d'un enjeu central de société : un siècle d'écrans du monde entier, du muet à la vidéo contemporaine, des tables rondes, des rencontres avec des auteurs - scénaristes et réalisateurs -, des acteurs - en entreprise et au cinéma -, des sociologues, des avocats, des historiens, des élus.

«Fidèle à sa ville et à son histoire, l'Écran investit un terrain de luttes. Cette année, la "Comédie du travail" instaure un regard décomplexé sur le labeur, dont quelques-uns en haut lieu se prétendent les hérauts. Le travail est pour tout le monde une partie de la vie – pas forcément la plus drôle, pas forcément la plus noire. Le travail peut aussi bien être enrichissant ou débilitant, émancipateur ou aliénant. Mais lorsque le travail est de plus en plus individualisé, la richesse du collectif est mise à mal. On lit partout que chacun devrait se constituer auto-entrepreneur ou que le télétravail est l'avenir, que chacun devrait affronter seul la concurrence toute

puissante avec sa pelle, son balai ou son ordinateur. Que deviennent le travail en équipe, la camaraderie, les déjeuners à la cantine?

La tendance actuelle est aussi la privation de travail, avec 7 000 Dionysiens qui sont au chômage. C'est à eux que devraient penser les responsables qui réforment les retraites, suppriment les contrats aidés et font la promotion d'emplois instables. C'est pourquoi nous luttons collectivement pour rendre effectif le droit d'avoir un travail payant et enrichissant. Je me réjouis que l'Écran se saisisse de ce thème, parce qu'il appartient à tout le monde, et parce que le cinéma nous aidera à lui porter un regard différent. Je me fie à l'équipe de l'Écran pour éclairer cette actualité préoccupante.»

Didier Paillard, maire de Saint-Denis, Vice-Président de Plaine commune

Retrouvez le programme complet et les textes d'accompagnement sur <http://www.lecranstedenis.org/>

Cinéma d'art et d'essai l'Ecran

Place du Caquet - 93200 Saint-Denis

Ligne 13 - M° St-Denis Basilique - Sortie Hôtel de Ville - Métro au pied du cinéma Renseignements : 01 49 33 66 88